

## CFA - CFPPA : de Paris à Orléans, ça avance !

Courant novembre, le SNETAP-FSU organisait, à Paris, les assises nationales de l'apprentissage et de la formation continue.

Les 29 et 30 novembre 2016, 4 formateurs représentaient notre région. Ces deux journées ont permis de mettre en évidence les difficultés rencontrées dans nos centres de formation : on assiste, plus que jamais, à des abus de pouvoir de la part des directions sur des personnels dans des situations de plus en plus précaires. C'est bien l'autonomie des établissements qui en est la cause comme le SNETAP-FSU l'a systématiquement dénoncé !

D'où la nécessité absolue d'obtenir un cadre national, défini par décret, pour la gestion des personnels de CFA et CFPPA.

Sous notre pression, la DGER a enfin remis en route un groupe de travail sur la réactualisation du protocole datant de 1998 : la mise à jour des textes réglementaires vient d'être terminée. Reste encore du travail sur la 2ème partie (temps de travail, rémunérations )

Au titre des avancées obtenues, on relèvera en particulier la prise en compte des jours fériés dans le temps de service, mesure en vigueur dès ce printemps.

Suivi des accords de gestion des personnels CFA-CFPPA en région Centre :

Le 1er décembre 2016, s'est tenue la commission régionale du protocole. L'objet principal était la mise à jour du recueil des pratiques de gestion des personnels pour une définition des tâches actualisées.

Après validation définitive, il sera présenté dans les conseils d'administration des établissements de la région, avec, par exemple la standardisation des lettres de missions.

Le SRFD s'est engagé à travailler l'harmonisation de grilles salariales pour les formateurs et les administratifs (indice, grille de repères d'évaluation, progression salariale, temps de travail, rémunérations ).

Alors que le SRFD est en réflexion pour réactiver un plan de formation pour les personnels, un audit est en cours sur la formation continue des personnels au niveau national .mais on regrettera encore une fois que les personnels de CFA-CFPPA en soient exclus !

Ces dossiers seront retravaillés par un groupe de travail restreint (4 représentants des personnels et 4 membres de l'administration) dans le courant du premier trimestre 2017.

snetap

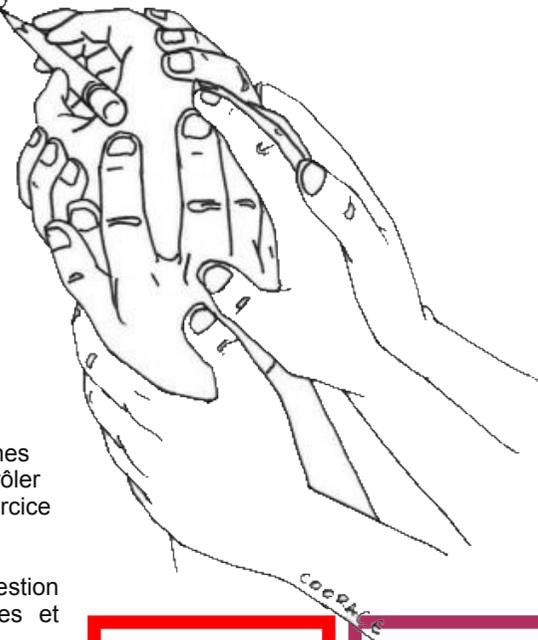
FSU

Centre

VU CORRIGÉ !

Bulletin du SNETAP-FSU de la région Centre  
janvier 2017 - n°17

Solidaires



## EDITO

Ce numéro 17 de notre fanzine syndicale est aussi le premier de cette année 2017 que nous vous souhaitons la meilleure qui soit. Comme vous pourrez en juger, par son contenu, il va une nouvelle fois parfaitement venir illustrer la pertinence de ce slogan emblématique de notre syndicat : «Ensemble, nous sommes le SNETAP»...

**Ensemble** pour tacher d'endiguer certaines dérives de rentrée comme pour rétro-contrôler autant que cela soit possible l'exercice "structures" pour la rentrée suivante.

**Ensemble** aussi pour approfondir la question des droits syndicaux qui sont les nôtres et savoir en user collectivement.

**Ensemble** encore pour travailler à l'amélioration des conditions de travail tant des personnels de CFA-CFPPA que des Agents Des Lycées.

**Ensemble** toujours pour échanger, travailler et élaborer pas moins de 15 propositions sur le thème de l'orientation et de l'offre de formation des jeunes faisant le choix de l'enseignement professionnel agricole public !

Bref, cette année 2017, aussi sensible et compliquée qu'elle puisse s'annoncer, avec courant mai la présidentielle, suivi du congrès national du SNETAP-FSU – auquel nous pourrions nous rendre en voisin, celui-ci se déroulant à Laval – sera aussi et avant tout ce que nous en ferons... ensemble !

FORMATION  
BLOIS 23 janvier 2017

Droits syndicaux

A quoi ça sert une instance ?

Je peux aller à la réunion mensuelle ?

J'ai le droit de grève, mais encore ?

C'est quoi ce nouveau manège ?

Management

Quelles réponses collectives ?



Intéressé ? Demandez la convocation à votre secrétaire de section

## CCPR ? KÉSAKO ?

La CCPR, autrement dit, la Commission Consultative Paritaire Régionale est présidée par le DRAAF Centre. Les représentants de l'administration et du personnel contractuel sur budget et assistants d'éducation sont à part égale. Elle est compétente pour :

- les licenciements intervenant postérieurement à la période d'essai
- les sanctions disciplinaires autres que l'avertissement ou le blâme
- toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agents non titulaires
- la saisine par chaque agent de sa situation professionnelle.

Avec le SNETAP, en région Centre, d'autres

thématiques sont abordées : mouvement des personnels en CFA et CFPPA, évolution des centres, déprécarisation, procédures de recrutement, formation des personnels...

La CCPR se réunit au moins une fois par an et pour toute saisine particulière.

N'hésitez pas à rencontrer vos représentants régionaux :

Marie-Lise Fournier (Blois), Rémi Figueiredo (Chartres), Corine Meunier (Fondettes), Philippe Brethaux (Vendôme), Abdou Khachi (Châteauroux), Priscilia Puidoyeux (Châteauroux), Karine Blanchard (Montoire), Valérie Evan (Châteauroux), Delphine Laurent (Montoire) ou contacter Alain Gidelle (Fondettes) le lundi matin au 06 31 72 17 68.

Agents  
Des  
Lycées

RENTRÉE(s)

STAGE

KÉSAKO

BAC PRO

CFA  
CFPPA

# Agents Des Lycées

## un plan d'action régional en 3 volets !

Comme annoncé, le secrétariat régional s'est réuni le 15 novembre dernier avec nos 2 élus au Conseil Régional (CT et CAP) pour arrêter ensemble un pan d'action régional de relance de notre réseau de représentants des Agents Des Lycées. Notre journée d'échanges s'est déclinée autour de 3 temps :

- nous avons d'abord fait un état des lieux du réseau, ciblant par établissement les besoins et interventions souhaitables sur 2017, en lien avec nos secrétariats de section (besoins d'animation d'heures mensuelles d'information syndicale ciblées, permanences à organiser dans les sections, contacts à reprendre sur des problèmes particuliers...), et un point sur des initiatives à envisager au niveau régional (compilation de l'ensemble des protocoles régissant le service des personnels ADL du Centre, avec comme objectif à moyen terme la rédaction d'un livret d'accueil, liste de discussion dédiée aux ADL à créer...);

- nous avons ensuite fait un point sur les dossiers en cours avec le Conseil Régional (problème de remplacement, d'avancement, de dépréciation...) et avec la FSU Centre (fonctionnement et relations avec le SNUTER, nouveau syndicat unifié de la Territoriale, audience à venir avec le Conseil Régional);

- enfin nous sommes revenus sur l'actualité plus spécifique dans nos établissements publics agricoles (questions liées aux incidences des locations des locaux de nos lycées à des extérieurs hors temps scolaire, revendications propres à nos chauffeurs de bus, déplacements sans médecine du travail...).

Cette journée trouvera ses prolongements lors de notre prochain Conseil Syndical Régional de février et dans le cadre de l'audience fédérale qui reste à formaliser avec Marc Gricourt, 1er vice-Président délégué aux Finances, aux fonds européens et au personnel du Conseil Régional Centre Val de Loire.

### Un nouvel élu national en Région Centre.

Chauffeur de car, puis agent de maintenance à Tours-Fondettes, Patrick Godefroy vient d'être élu secrétaire national adjoint catégoriel des agents techniques territoriaux d'enseignement pour le SNETAP-FSU. Félicitations !

## Droit de suite... d'une rentrée à l'autre

### ... concernant les conditions de rentrée 2016

Un certain nombre de sections locales nous avait fait remonter des dysfonctionnements qui persistaient en dépit des interventions de rentrée des représentants des personnels auprès de leurs directions. Suite à nos saisines au niveau régional, puis de la DGER, on a progressé de façon significative, mais n'on est pas encore au bout...

- Non dédoublements : moyens accordés à Vendôme, toujours bloqués pour Montargis... ce qui n'est pas acceptable.
- Plan Langues vivantes : circulaire appliquée intégralement dans les lycées de la région, à l'exception du LPA d'Amboise, où le directeur persiste dans sa lecture du texte où – seule la moitié des heures seraient dédoublées de droit... ce qui est faux. D'ailleurs sur le LPA de Chambray (sur le même EPL, donc avec le même directeur), c'est bien l'intégralité du volume horaire qui est attribuée ! Le SNETAP ne lâchera pas !
- Poste de TFR labo à Châteauroux : on a progressé avec le passage d'une quantité de remplacement de 50 à 70%... mais on est pas encore aux 100% avec les conséquences que l'on sait pour le service. Le combat continue.

### concernant les perspectives de la rentrée 2017

Nous rendons compte dans notre numéro d'octobre des revirements de l'autorité académique – pour tout dire des attermolements de notre chef de SRFD – et vos représentants régionaux SNETAP-FSU s'étaient engagés à conduire la bataille de la clarification dans les instances d'automne. Nous nous y sommes tenus et heureusement !

Ainsi, à l'occasion du CTREA d'octobre, nous avons eu une confirmation, un revirement et un attermolement :

- tout d'abord la priorité à l'ouverture de la seconde pro NJPF sur le LEGTA de Chartres a été réaffirmée.
- puis nous avons assisté à un repositionnement du SRFD concernant le projet d'ouverture du BTS commercialisation des vins du LPA d'Amboise pour lequel il s'était dit tout à fait défavorable en juin, mais les arguments en contre de l'été étaient devenus positifs à l'automne ! Le chef de SRFD a donné le change en indiquant que cela démontrait qu'il était à l'écoute des avis des instances consultatives... "Homme de peu de foi" serait pourtant sans doute un qualificatif plus adapté. Ce que nous lui avons dit, tout en prenant acte !

Enfin second repositionnement – pour partie au moins – sur le projet de CAP fleuriste de Blois, classé comme un dossier pertinent mais à finaliser l'an passé, puis enterré



lors du CAEN de juin. Il a en effet tenu à réaffirmer son soutien au projet, mais un projet difficile à faire aboutir, cette formation relevant de l'EN et – car il faut bien dire la vérité – étant dans la main de la Moulière...

La suite s'est jouée lors du CREA de novembre, en présence cette fois du Conseil Régional et de l'Éducation Nationale. Ce sont bien 2 priorités à l'ouverture pour l'EAP qui ont été présentées et non plus 1 seule. Nous avons alors poussé et argumenté pour obtenir des clarifications supplémentaires :

- pas d'ordre de priorité à l'ouverture, celles-ci se jouant sur deux plans différents pour le Conseil Régional comme pour le DRAAF (le secondaire pour la seconde pro de Chartres et le SUP, avec décision DGER, pour le BTS d'Amboise) – silence du chef du SRFD se rappelant sans doute du contexte budgétaire qui demeure... contraint
- concernant le projet de CAP Fleuriste – réponse favorable à notre demande d'engagement du Rectorat à travailler concrètement au projet avec le SRFD et la direction du LPA... L'enjeu est d'importance, ce serait la seule formation offerte par la voie scolaire dans le Public en région Centre ; le SNETAP-FSU entend ce que ce projet aboutisse !

En marge de ce CREA, nous avons également tenu à ce que le Chef de SRFD se prononce sur les propos réitérés de la directrice de Chartres (en CI, puis en CA) concernant l'ouverture de la seconde pro NJPF qui si elle devenait effective le serait, selon elle, sans moyen... Daniel Pezzin a démenti fermement ces assertions infondées, confirmant que si cette classe ouvre à la rentrée 2017 elle bénéficiera comme il se doit d'une dotation strictement conforme au référentiel. A suivre de près donc...

## Bac Pro : 10 nov 2016 à Beaune

### journée de réflexion réussie sur le bac pro

C'est une vingtaine de collègues professeurs de lycée, CPE, formateurs de CFA et CFFPA de toute la région Centre-Val de Loire qui ont rencontré de nombreux intervenants (parlementaires, représentants professionnels, collègues de l'EN...). Ils ont élaboré ensemble 15 propositions.

En voici trois d'importance :

- **concevoir de nouveaux parcours diversifiés et adaptés en 4 ans** permettant un temps de formation suffisant. Et pourquoi pas une année de transition ou d'adaptation entre le CAPa et le bac pro, ou bien entre la seconde et la première pro ou encore entre le

nues dans les conventions collectives

- **stopper les mixités de publics** qui tournent le dos aux intérêts des élèves, étudiants, apprentis, voire stagiaires, dont les choix en matière de voie de formation se retrouvent bafoués pour des raisons basées sur des arguments économiques (sauver telle ou telle section) et qui sont de fait des échecs cinglants sur la durée (abandons successifs d'expérimentations en Franche-Comté, Normandie...). Idem pour la mixité des parcours, conçue comme des parcours imposés aux jeunes et le plus souvent sans possibilité de repli, en particulier si après une seconde pro en lycée le contrat d'apprentissage fait défaut pour les deux an-

nées du cycle terminal... La complémentarité des voies de formation dans l'intérêt d'une orientation réussie, accompagnée et choisie est une des spécificités de l'EAP, voire l'une de ses forces, qui doit être réaffirmée,

- **garantir une offre publique de proximité** en matière de formation professionnelle (avec des parcours complets permettant l'élévation des niveaux de qualification de tous), afin de ne pas condamner des familles au non-choix de l'enseignement privé, ce qui passe par un maintien des lycées ruraux et des antennes (tant par voie scolaire que par apprentissage), l'État comme les conseils régionaux ayant ici à s'engager au maintien, voire au renforcement de ce maillage territorial essentiel pour que le lien social et républicain demeure

Vous pourrez bientôt retrouver l'ensemble des propositions sur le site du SNETAP.

### JOURNÉE BAC PRO

à PARIS le 26 janvier

### SYNTHÈSE et PROPOSITIONS

– inscrivez-vous auprès de votre secrétaire de section –